

Châteauroux-les-Alpes, le 7 mai 2026

Objet : convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle

A l'attention de chaque sociétaire d'Energies Collectives

Dans le cadre du programme de la journée festive célébrant les 10 ans de notre coopérative, le Conseil d'administration d'Energies Collectives a décidé de convoquer

**l'assemblée générale ordinaire annuelle
le samedi 30 mai 2026 à 17H15
Salle polyvalente
05 160 Saint-Apollinaire**

selon l'ordre du jour suivant :

- 17h15 : émargement
- 17h45 : ouverture de l'AG par le Président. Désignation de 2 scrutateurs et 1 secrétaire.
 1. présentation et approbation du rapport d'activités 2025
 2. présentation et approbation des comptes 2025
ratification de l'affectation des excédents nets de gestion proposée par le CA
 3. les projets et perspectives en 2026
 4. renouvellement du Conseil d'administration (art 19, statuts) : 13 postes F/H à pourvoir ou à renouveler
- 19h00 clôture de l'AG

Les documents détaillés (bilan d'activités, comptes, conseil d'administration) sont consultables ou téléchargeables sur le site d'Energies Collectives à partir du 12 mai 2026.

Le Conseil d'administration compte vivement sur votre présence en ce jour de 10^{ème} anniversaire de la coopérative, pour vivre un temps de partage de 10 ans d'expérience citoyenne, marquer votre attachement à la coopérative et soutenir la poursuite de son activité.

Nous vous rappelons qu'à partir de 14h30 (même lieu), vous pourrez profiter des animations axées sur les activités de la coopérative (programme diffusé par ailleurs). A 16h30 aura lieu également la présentation du résultat du Défi de sobriété des familles 2025-2026 et l'inauguration de l'équipement photovoltaïque de la salle polyvalente, dernière réalisation d'Energies Collectives, suivi de l'assemblée générale puis de l'apéritif dînatoire avant le spectacle d'improvisation pour clore la journée.

D'avance merci de nous dire par retour de courriel si vous comptez participer à cette assemblée générale ordinaire, afin de faciliter l'organisation de notre rencontre.

En cas d'empêchement, vous avez la possibilité recommandée, de renvoyer un pouvoir dûment signé selon le modèle joint.

Bien cordialement,

Le Conseil d'administration d'Énergies Collectives.

PJ: - pouvoir assemblée générale ordinaire
- appel à candidature Conseil d'administration